

**Retranscription de l'interview donnée à France info –
15 juillet**

Journaliste : Bonjour Yves Veyrier, Secrétaire général du syndicat Force ouvrière, on vous imagine sur la même longueur d'onde ?

YV (FO) : je pense qu'il faut distinguer deux choses. Depuis le début de la pandémie, le premier souci de FO c'est évidemment de s'assurer que tout est mis en œuvre pour préserver la santé des salariés en particulier, de la population de manière plus générale, mais des salariés en particulier pour ce qui nous concerne. On s'est mobilisé pour que des moyens – les équipements de protection individuelle, les masques, le gel, les parois de protection pour les caissières par exemple, le respect des gestes barrières – soient effectivement mis en œuvre par les employeurs. Le vaccin aujourd'hui fait partie des moyens de se protéger, et on a milité pour que tout soit fait pour que des doses en nombre suffisant soient mises à disposition des salariés afin qu'ils puissent se faire vacciner

Journaliste : Critiquer ces nouvelles mesures peut donner l'impression de remettre en cause la vaccination, ce n'est pas du tout votre intention ?

YV (FO) : ce n'est pas du tout notre intention et je pense effectivement que l'on doit se fier aux autorités scientifiques compétentes en la matière. Le vaccin est le moyen, demain, de pouvoir sans doute se passer du masque, des gestes barrières, d'éviter de nouveaux confinements, etc... Cela étant, je pense que ce qu'il faut faire, c'est inciter. Beaucoup se sont déjà vaccinés en très peu de temps finalement, mais ce que ce dont on manquait, ce dont on souffrait, jusqu'à maintenant, c'est du manque de doses. Aujourd'hui, on a suffisamment de doses mais il y a cette nouvelle vague, ce nouveau risque, avec le variant delta qui arrive rapidement, donc je suis favorable à ce qu'on incite, à ce qu'on accélère...

Journaliste : Ça fait quand même quelques semaines qu'on avait suffisamment de doses et que cet argument n'était plus là pour justifier le plafond de vaccination qu'on était en train d'atteindre...

YV (FO) : ce qu'on n'avait pas, il y a quelques semaines, c'est ce risque nouveau, rapide, d'une nouvelle vague avec le variant delta. Donc, pour les mêmes raisons de protection de la santé, je suis favorable à ce qu'on incite largement, rapidement, à ce qu'on se fasse vacciner le plus largement possible

Journaliste : Mais sans sanctionner ?

YV (FO) : la question d'une vaccination obligatoire pour certains publics était posée. Ça relève de la décision des pouvoirs publics, sur la base de ce que disent les autorités scientifiques, les autorités compétentes en matière éthique, juridique, constitutionnelle. Cela étant, je pense qu'il n'était pas utile d'amener dans le même temps le bâton du licenciement. Ça risque plus de tendre les choses que de les faciliter. Je ne peux pas cautionner cela. Cela s'est décidé de manière unilatérale, nous n'avons pas été consultés auparavant. Les annonces sont faites et on nous met devant le fait accompli. Et il va y avoir de grosses difficultés parce que le passe sanitaire va entraîner les mêmes conséquences pour les salariés dans les restaurants, dans les espaces fréquentés pour lesquels sera exigé un passe sanitaire. Qui va faire la police ? Quels seront les motifs qui pourront être justement invoqués ou non ? C'est quand même assez compliqué et moi je ne peux pas cautionner cela.

Journaliste : merci Yves Veyrier, secrétaire général de Force ouvrière